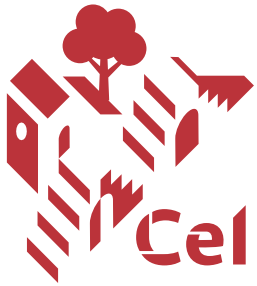


La GAZETTE

DE Celleneuve



Celleneuve, quartier emblématique de Montpellier, vieux village à l'ouest de notre ville, son église du XII^e siècle en est un témoignage émouvant. C'est évidemment aussi l'histoire du vin avec ses maisons, ses ruelles étroites.

Je me suis engagé à ce que l'action publique se rééquilibre à l'ouest. Dès le début de mon mandat nous avons réglé le bidonville de Pilory, engagé un travail contre les marchands de sommeil avec le permis de louer, commencé à racheter des commerces... En 2023, nous avons initié une concertation pour la reconquête du vieux village, fruit de nombreux échanges citoyens, nous avons lancé un plan d'action qui se mettra en œuvre à l'horizon 2028.

Au lendemain de la réunion publique du 31 janvier 2024 nous avons engagé un nouveau plan de circulation pour favoriser l'apaisement de la rue Marcellin Albert, sécurisé le chemin de l'école. Les travaux place Renaudel commenceront à l'été, d'autres vont suivre.

Pour aller vite, un premier aménagement transitoire pour les cyclistes sera à l'œuvre avenue de Lodève, un définitif sera proposé en 2026. Le dangereux carrefour des Grèzes sera modifié avec la mise en œuvre de l'indispensable Contournement Ouest de Montpellier

Sur le plan culturel, un chapiteau de cirque est installé sur le site de l'ancien bidonville. En 2027 ouvrira une nouvelle salle de cinéma Nestor Burma dédiée aux enfants. Montpellier sera la première ville dotée d'un équipement cinématographique à hauteur d'enfant. L'église Romane Sainte-Croix sera rénovée en 2028.

En septembre 2024, les travaux de la maison de l'alimentation solidaire portés par une formidable dynamique citoyenne commenceront.

Soyez assurés de mon engagement pour ce magnifique quartier, si attachant.



Michaël Delafosse

Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



Reconquête du vieux village de Celleneuve,

RÉÉQUILIBRER LA VILLE À L'OUEST



RETROUVER L'AMBIANCE ET LA VIE D'UN VILLAGE LANGUEDOCIEN

PRIVILÉGIER LA VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS

➤ EXTENSION DU CINÉMA NESTOR BURMA

Le Cinéma municipal Nestor Burma propose une programmation tout public Art et Essai avec une forte spécificité Jeune Public.



AUJOURD'HUI

1 SALLE DE  100 PLACES

3 LABELS ART & ESSAI 

DEMAIN

En 2027, une extension dans les locaux actuels du Crédit Agricole aux 2 et 4 place Renaudel pour permettre :

1 SALLE SUPPLÉMENTAIRE

1 HALL D'ACCUEIL

1 ESPACE DE RESTAURATION 

1 ESPACE POUR LES ATELIERS D'ÉDUCATION À L'IMAGE

➤ INSTALLATION D'UN « PERMIS D'IMAGINER » DÉDIÉ À L'ART ET LA CULTURE

D'avril à fin septembre 2024, dans le cadre de la démarche d'urbanisme transitoire, le Centre des Arts du cirque Balthazar ouvre ses chapiteaux sur l'ancien bidonville. La compagnie anime un **espace éphémère créatif et ludique dédié aux arts du cirque pour les enfants** où les habitants pourront se rencontrer. Un chapiteau est dédié aux spectacles, résidences d'artistes, ateliers pédagogiques de découverte et de pratique et médiations circassiennes. Un autre est entièrement consacré aux associations du territoire pour y nouer des partenariats et co-construire des activités et événements.



Pour en savoir plus :
info@balthazar.asso.fr
ou le 04 67 42 28 36
Vous êtes une association :
pa@balthazar.asso.fr

➤ REQUALIFICATION DES AIRES DE JEUX DU PARC DIOSCORIDE

- Rénovation des aires de jeux en concertation avec les habitants.
- Sécurisation de l'entrée de l'allée de Paris par la réalisation d'une chicane.



SÉCURISATION DU CHEMIN DES ÉCOLIERS

M rue aux écoliers

Fin du transit et sécurisation des écoles : fermeture de la rue Marcelin Albert côté Esplanade

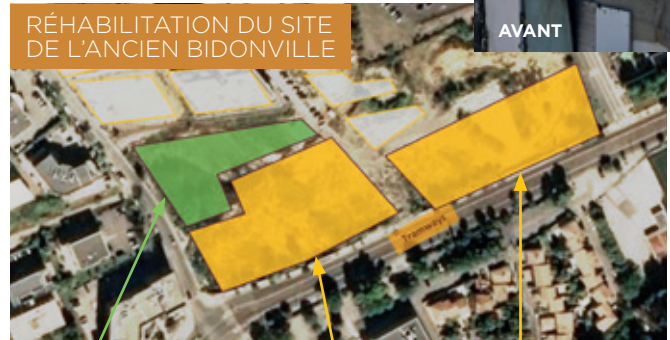


1^{er} février 2024 : Piétonnisation des extrémités de la rue Marcelin Albert Côté Place Renaudel Côté Esplanade



CRÉATION D'UNE ÉCOLE, D'UN HÔTEL DES SÉCURITÉS ET D'UN PARC

RÉHABILITATION DU SITE DE L'ANCIEN BIDONVILLE



AVANT

Réalisation d'un parc paysager de 3000 m²

Groupe scolaire de 22 classes (dont 8 dédoublées)
TRAVAUX 2025 - 2027

Hôtel des sécurités (450 agents)
TRAVAUX 2026 - 2028

FAVORISER L'ACTIVITÉ ET LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

REQUALIFICATION DES COMMERCES

La diversification des commerces est un axe majeur pour continuer à accroître l'attractivité du quartier.

Plusieurs biens ont été rachetés par la Ville de Montpellier pour éviter l'installation de commerces non qualitatifs :

- place Renaudel pour l'agrandissement du cinéma municipal,
- allée Antonin Chauliac pour créer la première Maison de l'Alimentation Solidaire de Montpellier.



IMPLANTATION DE LA PREMIÈRE MAISON DE L'ALIMENTATION SOLIDAIRE (MAS) GRÂCE À L'INITIATIVE CITOYENNE

UN TIERS LIEU POUR FAVORISER LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Ouverture décembre 2025. Le lieu sera cogéré par un collectif d'associations.

- 1 CUISINE PARTAGÉE
- 1 CAFÉ RESTAURANT SOLIDAIRE
- + DES ATELIERS, RENCONTRES, ÉVÈNEMENTS, RESSOURCES

- 1 ÉPICERIE SOLIDAIRE
- 1 COMITÉ D'ANIMATION DU LIEU*

* par et pour les habitants

RÉNOVER ET EMBELLIR LA VILLE



REQUALIFIER ET SÉCURISER LES ESPACES PUBLICS

Embellir des rues étroites désormais propices à la déambulation des piétons.
La place Renaudel et la rue Marcelin Albert seront requalifiées.



VÉGÉTALISER, RESTAURER LES ESPACES PUBLICS



Rue Marcelin Albert



Végétalisation des rues à l'image de la rue de La Croix

VÉGÉTALISATION ET RAFFRAÎCHISSEMENT DES RUES

- Le bon de végétalisation offert aux habitants permet à chacun de contribuer à l'embellissement des rues. La Ville confirme l'emplacement de la plantation et adapte l'espace public. Les participants assurent la culture et l'entretien de la plantation.
- Les plantations d'arbres, la végétalisation des espaces publics vont permettre de rafraîchir le quartier.

RAVALEMENT DES FAÇADES

Si vous habitez dans le périmètre de ravalement obligatoire des façades, la Ville vous aide :

- 40 % du coût des travaux éligibles à une subvention
- Possibilité d'échelonner le budget travaux
- Aide financière prolongée jusqu'en 2026
- Le ravalement concerne :
 - les murs, enduits, parements
 - les menuiseries et ferronneries
 - les réseaux extérieurs et climatiseurs
 - les enseignes et stores bannes



RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTE-CROIX

Des travaux seront réalisés entre 2026 et 2028 pour permettre sa valorisation, sa mise aux normes, tout en préservant l'édifice patrimonial.



Périmètre de ravalement obligatoire des façades validé au Conseil municipal du 22 juin 2016



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

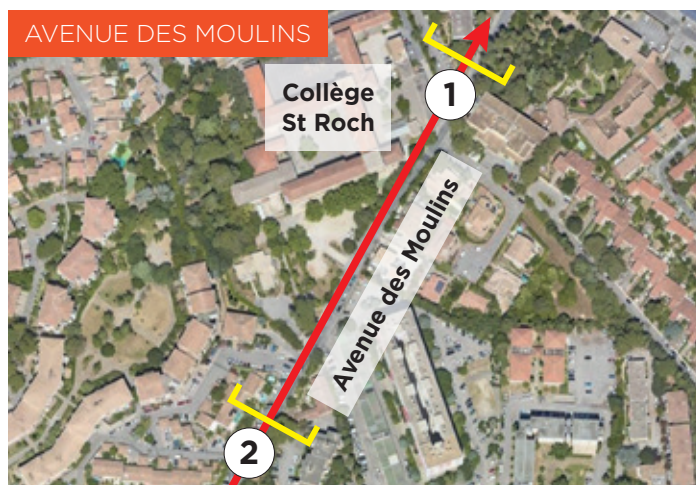


AMÉLIORER LA DESSERTE CYCLABLE DU QUARTIER

UNE STRUCTURATION PROGRESSIVE



Un aménagement à l'image de celui de la rue Saint-Louis.



Proposition de sécurisation :
 - Mise en sens unique - Organisation du stationnement
 - Création de trottoirs - Création d'un contre sens cyclable

ROUTE DE LODÈVE : DES AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES TOTALEMENT SÉCURISÉS FIN 2026



- Pistes cyclables unidirectionnelles
- Piste cyclable bidirectionnelle unilatérale
- - - Pistes cyclables nouvelles
- - - Zone de rencontre
- ▶ Itinéraire vélo avec marquage « ville à 30 km/h » ou « zone de rencontre »

Un plan de circulation à ajuster suite au Contournement Ouest Montpellier



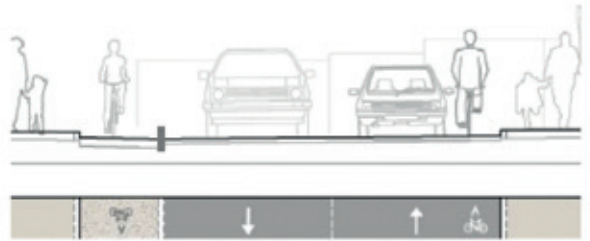
- Prolongement de la piste cyclable
- Création d'une zone de rencontre

ROUTE DE LODÈVE



Création d'une piste
sens montant protégée par bordure

Vélos dans la
circulation générale



Côté Ouest :

- piste protégée dans le sens montant (de Zamenhof vers place Renaudel)
- sens descendant vélo dans la circulation générale.

CRÉER UNE ZONE DE RENCONTRE À L'ÉCHELLE DU VIEUX CELLENEUVE

LES BÉNÉFICES

- Développer la convivialité dans le quartier
- Sécuriser les piétons
- Valoriser les commerces de proximité



LA ZONE DE RENCONTRE, C'EST QUOI ?



- Espace dédié à la circulation de tous les usagers
- Vitesse limitée à 20 km/h
- Piétons prioritaires sur tous, sauf tramway
- Stationnement possible uniquement sur les aménagements prévus à cet effet
- Cyclistes et utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisé peuvent circuler dans les deux sens

OPAH : LA MÉTROPOLE VOUS AIDE À RÉNOVER VOTRE HABITAT

Montpellier Méditerranée Métropole avec le concours de l'ANAH a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à destination de l'ensemble des propriétaires privés du secteur du Vieux village de Celleneuve. L'OPAH-RU s'inscrit dans la durée et vise à accompagner les propriétaires jusqu'en 2028.

QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

- les propriétaires qui occupent leur logement,
- les propriétaires bailleurs qui louent un logement ou souhaitent remettre en location un logement vacant,
- les copropriétaires pour des travaux sur les parties communes de copropriétés, sous conditions d'éligibilité.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- les économies d'énergie et de confort thermique : isolation (combles, murs, sol), installation d'un système de chauffage performant, ventilation des logements, remplacement des menuiseries...
- l'adaptation du logement aux personnes en situation de handicap ou à la perte d'autonomie pour permettre le maintien au domicile (salle de bain et WC, accessibilité extérieure avec l'installation d'un élévateur, de rampes,...)
- la réhabilitation d'un logement dégradé.

QUELS SONT LES MOYENS MIS EN ŒUVRE ?

L'équipe de CitéMètrie missionnée par Montpellier Méditerranée Métropole propose un accompagnement gratuit, global et personnalisé. Elle vous aide dans la conception et la réalisation de votre projet de travaux par :

- une optimisation technique des projets selon la nature des travaux et la réglementation des financeurs,
- une évaluation énergétique et technique du bâtiment,
- la recherche de moyens de financement et le calcul des subventions publiques,
- la constitution des dossiers de demandes de subventions (Anah, Métropole, Caisses de retraite,...) et information sur les dispositions fiscales,
- le suivi jusqu'au paiement des subventions publiques.



CITÉMÉTRIE

Une équipe complète à votre écoute selon vos besoins



Pauline Jem
Chargée d'opérations

Betty Bersano
Cheffe de Projets
OPAH-RU

Julie Bondoux
Responsable Antenne
Occitanie

Gaëlle Fenianos
Chargée
d'opérations

Saïd Al Khoury
Réfèrent Technique
Diplômé d'État en Architecture

Camille Donabedian
Conseillère en Économie
Sociale et Familiale (CESF)

Permanences les mercredis après-midi (14h-18h)
Maison Pour Tous Marie Curie
13 allée Antonin Chauliac - 34 080 Montpellier
04 66 29 49 81
opah-ru-celleneuve@citemetrie.fr



Périmètre OPAH-RU - Quartier Celleneuve

TOUTES LES INFORMATIONS SUR :
participer.montpellier.fr

